

SUJET N° 14

A l'aide de vos connaissances et des documents ci-joints, décrivez les formes de concentration des entreprises et déterminez les objectifs des opérations de concentration en particulier en assurance.

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité :

Durée :
20 mn +
20 mn

Session
2003

Épreuve : **E6 – Économie appliquée à l'assurance (orale)**

N° sujet : **03-1660**

Coefficient:

Folio
1 / 2

Document 1

Claude Bébéar : « Pour rester dans la course, la taille est prioritaire ».

Le Figaro économie. – Cela fait quelques années qu'Axa souhaite s'implanter au Japon. Pourquoi avoir attendu la fin 1999 pour acquérir Nippon Dantai, treizième assureur-vie de l'archipel ?

Claude Bébéar. – Le Japon est le premier marché mondial en assurance-vie et le deuxième en assurance-dommages. Il était donc très important pour nous de nous y implanter.

[...]

Enfin et surtout, par son organisation, Nippon Dantai est une entreprise très intéressante. Jusqu'à présent son capital était détenu essentiellement par la grande majorité des 513 chambres de commerce japonaises, avec lesquelles le groupe entretient des relations très étroites. Ce qui nous ouvre en outre le marché des assurances collectives des entreprises japonaises.

Depuis vingt ans, vous avez procédé à sept importantes acquisitions. Considérez-vous aujourd'hui que vous avez atteint la taille optimale ?

Dans un monde globalisé, si une entreprise veut rester dans la course, la taille devient un enjeu primordial. Malgré leur dimension, Allianz et AXA ne détiennent chacun que 3 % d'un marché mondial qui reste très dispersé. A ce niveau, être premier, deuxième ou troisième n'a pas d'importance. Après l'absorption de Nippon Dantai, nous réaliserons près de 72 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ce qui est parfait aujourd'hui, mais sans doute insuffisant demain.

Cela étant, on ne peut faire une acquisition que si la précédente a été digérée. Car toute nouvelle opération nécessite des moyens financiers, des moyens humains, et suppose que les problèmes d'intégration des acquisitions soient résolus. C'est toujours ainsi que nous avons procédé depuis 1980.

Le Monde économie, 30 novembre 1999

Propos recueillis par Nazanine Ravai
et Jean de Belot

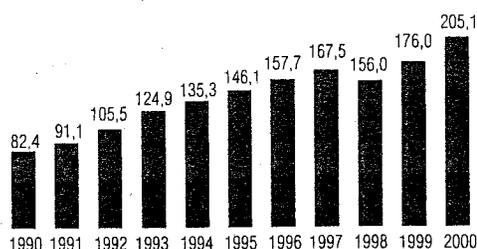
Document 2

Premières sociétés d'assurance européennes
en 2000 milliards d'euros

| | Chiffres d'affaires | Fonds propres | Résultat net |
|---------------------------------|------------------------|------------------|-----------------|
| 1 Axa (F) | 80,1 | 24,3 | 3,9 |
| 2 Allianz (ALL) | 49,9 | 22,2 | 3,5 |
| 3 CGNU (GB) | 43,7 | 21,4 | -2,8 |
| 4 Generali (I) | 41,9 | 9,0 | 1,4 |
| 5 Munich RE (ALL) | 28,1 | 14,1 | 1,8 |
| 6 ING (NL) | 27,9 | 25,2 | 12,0 |
| 7 Zurich Financial Service (CH) | 27,5 | 14,5 | 2,6 |
| 8 Prudential (GB) | 22,9 | 6,3 | 1,1 |
| 9 Aegon (NL) | 18,7 | 12,8 | 2,1 |
| 10 Royal & Sun Alliance (GB) | 18,6 | 9,8 | 0,0 |
| 11 AGF (F) | 17,4 | 5,4 | 0,8 |
| 12 Skandia (S) | 15,7 | 2,3 | 3,2 |

Document 3

Évolution du chiffre d'affaires mondial
de l'assurance française
milliards d'€



TEF 2002/2003

B.P.

Spécialité : ASSURANCE

Code Spécialité : N° 14

Durée :
20 mn +
20 mn

Session
2003

Épreuve : E6 – Économie appliquée à l'assurance (orale)

N° sujet : 03-1660

Coefficient:

Folio
2 / 2